



**Jusqu'au bout, aimé et entouré de  
tous les siens, il est parti en paix**

**Monsieur  
André REYTER**  
Veuf de Madame Renée MOREAU

Né à Aubange le 27 novembre 1923 et  
décédé à Arlon le 17 janvier 2015.

Vous en font part :

Pol et Hélène REYTER-GAUBE,  
Roland et Christiane REYTER-PERLEAU,

ses enfants ;

Olivier et Johanne REYTER-RENAUX,  
Eva-Rose,  
Valérie et Denis WEYDERS-REYTER,  
Amy, Lola,  
Magali et Laurent TROTTA-REYTER,  
Rémi REYTER et Sophie DEMEY,

ses petits-enfants et arrière-petites-filles;

Les familles REYTER-MOREAU et apparentées.

Les funérailles civiles auront lieu au funérarium BENTZ, 10 rue du Village à  
Aubange le mercredi 21 janvier 2015 à 15 heures.

La dispersion des cendres aura lieu dans l'intimité familiale.

André repose au funérarium BENTZ, 10 rue du Village à Aubange où la famille  
sera présente de 15 à 19 heures.

Un merci tout particulier au personnel du home « Belle Fleur ».  
Ni fleurs, ni couronnes.

Retrouvez cet avis sur [www.bentz.be](http://www.bentz.be)  
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

-----  
PF, Funérarium Bentz Aubange tél 063/ 37.10.45, Halanzy, Musson  
Arlon, 11 Rue du Marché au Beurre, tel 063/ 22.58.99